

# LIGNES DIRECTRICES POUR LA FORMATION PRATIQUE EN TRAVAIL SOCIAL

*HES Bachelor 14  
et situations assimilées*

Formations  
en emploi, à plein temps et à temps partiel

*2<sup>ème</sup> période de Formation pratique  
« Orientations »*

## CALENDRIER DE FORMATION

### FORMATION EN EMPLOI (EE) : 2<sup>EME</sup> PERIODE DE FORMATION PRATIQUE EE 14

19 septembre 2016	Début officiel de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique
4 novembre 2016	Remise, au chargé de formation pratique désigné, du projet de Dossier CPT 2 <sup>ème</sup> partie FP2
Dès le 11 novembre 2016 et au plus vite	Rencontre tripartite sur le lieu de pratique Signature du Dossier CPT 2 <sup>ème</sup> partie FP2
6 jours répartis sur les semestres 7 et 8 (à définir ultérieurement)	Journées de retour à l'école : Analyse des pratiques professionnelles, Analyse de l'activité, régulation et groupe de suivi. La participation à ces journées est obligatoire.
27 octobre 2017	Remise au chargé de formation pratique désigné d'un rapport intermédiaire rédigé conjointement par l'étudiant-e et par le/la PF (cf consigne ad hoc ci-dessous*)
8 juin 2018 au plus tôt (Mais 10 jours au moins avant la 2 <sup>e</sup> rencontre tripartite )	Remise du rapport final de l'étudiant-e et remise du bilan de la formation pratique par le/la PF
18 juin 2017 au plus tôt (selon date fixée entre les partenaires)	Rencontre tripartite sur le lieu de pratique Evaluation, validation et notation de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique

### \*CONSIGNES RAPPORT INTERMEDIAIRE FP2

En milieu de chacune des périodes de formation pratique des étudiants en emploi, un rapport intermédiaire est **rédigé conjointement par l'étudiant-e et par le/la PF**. Ce rapport, entre **1 et 2 pages**, porte sur des considérations générales et fait ressortir plus particulièrement les forces et les difficultés rencontrées.

#### Le rapport écrit de l'étudiant-e porte sur:

- une auto-évaluation intermédiaire de la mise en œuvre du contrat pédagogique quant au processus, aux ajustements éventuels et aux événements particuliers,
- la mise en évidence des atouts/forces et des difficultés/éléments à développer.

#### Le rapport écrit du/de la PF porte sur:

- une évaluation intermédiaire du processus d'apprentissage de l'étudiant-e,
- sa relation pédagogique avec lui/elle à ce jour;
- la mise en œuvre du contrat pédagogique tripartite,
- la mise en évidence des atouts/forces et des difficultés/éléments à développer.

Ce rapport est à remettre au/à la **Chargé.e de Formation Pratique** respectif.ve pour le **27 octobre 2017**. Ce dernier peut, le cas échéant, demander des compléments et/ou des précisions. A la demande de l'un ou de l'autre des partenaires, une rencontre tripartite intermédiaire est toujours possible.

## FORMATION A PLEIN TEMPS (PT)

### 2<sup>ème</sup> période de formation pratique PT 14 :

Mars - Avril 2016	Annonce des souhaits de champs / de lieu de formation pratique par les étudiant-e-s au responsable de la formation pratique du site
27 avril 2016	Mise à disposition des étudiant-e-s des offres de formation pratique annoncées. En fonction du lieu de formation pratique souhaité, l'étudiant assiste à la séance d'information dans le site concerné.
Mai – novembre 2016 Echéance DCPT 1 <sup>ère</sup> partie : 30 novembre 2016	Signature du DCPT 1 <sup>ère</sup> partie
30 novembre 2016 et 14 décembre 2016 23 et 24 janvier 2017	Partie intégration de la FP2 : préparation à la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique ;
7 et 9 février 2017 (date à choix)	Séance d'information avec les PF
Semaine 6 (6 février 2017) au plus tôt	Début de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique Le début officiel du semestre commence à la semaine 8
4 semaines après le début de la période de formation pratique (selon date de début de FP indiquée dans le « Dossier CPT 1 <sup>ère</sup> partie »)	Remise, au chargé de formation pratique désigné, du "Contrat pédagogique tripartite"
ES : 16.03 / 06.04 / 4.05 / 01.06 2017 AS : 13.03 / 03.04 / 01.05 / 29.05 2017 ASC : 21.03 / 04.04 / 02.05 / 30.05 2017 TOUS : 08.03.2017 et 27.06.2017	Journées de retour à l'école : Analyse des pratiques professionnelles, Analyse de l'activité, régulation et groupe de suivi. <b>La participation à ces journées est obligatoire.</b>
2 semaines au plus tard après la remise des documents et selon date fixée entre les partenaires	Rencontre tripartite 1 sur le lieu de pratique Echange dans le but de la validation du « Contrat pédagogique tripartite »
10 jours avant la 2 <sup>e</sup> rencontre tripartite et selon date fixée entre les partenaires	Remise du rapport final de l'étudiant-e et remise du bilan final de la formation pratique par le/la praticien-ne formateur-trice
Au plus tard durant la semaine 28 (2017) et selon date fixée entre les partenaires	Rencontre tripartite 2 sur le lieu de pratique. Evaluation, décision et notation de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique

## FORMATION A TEMPS PARTIEL (TP)

### 2<sup>ème</sup> période de formation pratique TP 14 :

Avril 2016 – janvier 2017	Annonce des souhaits de champs / de lieu de formation pratique par les étudiant-e-s au responsable de la formation pratique du site
27 avril 2016	Mise à disposition des étudiant-e-s des offres de formation pratique annoncées. En fonction du lieu de formation pratique souhaité, l'étudiant assiste à la séance d'information dans le site concerné.
Mai – novembre 2016 Echéance dépôt du DCPT 1 <sup>ère</sup> partie : 30 novembre 2016	Signature du DCPT 1 <sup>ère</sup> partie
30 novembre 2016 et 14 décembre 2016 23 et 24 janvier 2017	Partie intégration de la FP2 : préparation à la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique ;
7 et 9 février 2017 (date à choix)	Séance d'information avec les PF
Semaine 6 (2017) au plus tôt (La FP2 peut commencer au plus tôt le lundi (sem. 6 février 2017 ou alors être repoussée d'un semestre et commencer le 1 <sup>er</sup> août 2017)	Début de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique Le début officiel du semestre commence à la semaine 8
4-8 semaines après le début de la période de formation pratique (selon date de début de FP indiquée dans le « Dossier CPT 1 <sup>ère</sup> partie » et taux d'activité)	Remise, au chargé de formation pratique désigné, du "Contrat pédagogique tripartite"
ES : 16.03 / 06.04 / 04.05 / 01.06 2017 AS : 13.03 / 03.04 / 01.05 / 29.05 2017 ASC : 21.03 / 04.04 / 02.05 / 30.05 2017 TOUS : 08.03.2017 et 27.06.2017	Journées de retour à l'école : Analyse des pratiques professionnelles, Analyse de l'activité, régulation et groupe de suivi. <b>La participation à ces journées est obligatoire.</b> <b>Si la FP commence en août 2017, les dates de retours à l'école se feront sur la base des journées FP1 BAC 16</b>
2 semaines au plus tard après la remise des documents et selon date fixée entre les partenaires	Rencontre tripartite 1 sur le lieu de pratique Validation et signature du « Contrat pédagogique tripartite »
10 jours avant la 2 <sup>e</sup> rencontre tripartite et selon date fixée entre les partenaires	Remise du rapport final de l'étudiant-e et remise du bilan final de la formation pratique par le/la PF.
En principe durant la semaine 28 (2017) et selon date fixée entre les partenaires	Rencontre tripartite 2 sur le lieu de pratique. Evaluation, décision et notation de la 2 <sup>ème</sup> période de formation pratique

## RESPONSABLES DE LA FORMATION PRATIQUE DE LA HETS-VS



<b>Responsables de la filière Travail Social</b>	LEVY Bernard	<a href="mailto:bernard.levy@hevs.ch">bernard.levy@hevs.ch</a>	
<i>Orientation éducation sociale</i>	BOULÉ Christophe	<a href="mailto:christophe.boule@hevs.ch">christophe.boule@hevs.ch</a>	
<i>Orientation service social</i>	PETER Mélanie	<a href="mailto:melanie.peter@hevs.ch">melanie.peter@hevs.ch</a>	
<i>Orientation animation socioculturelle</i>	FUMEAUX Nicole	<a href="mailto:nicole.fumeaux@hevs.ch">nicole.fumeaux@hevs.ch</a>	
<b>Chargés de Mission « Formation pratique » :</b> Pour les 3 orientations	MOULIN Fabien (francophones)	<a href="mailto:fabien.moulin@hevs.ch">fabien.moulin@hevs.ch</a>	027/606 91 15
	ZEDER David (germanophones )	<a href="mailto:david.zeder@hevs.ch">david.zeder@hevs.ch</a>	027/606 89 43
<b>Suivi de Formation Pratique des étudiants :</b>			
La personne désignée comme référent.e de formation pratique sera mentionnée dans la partie 1 du DCPT.			